

La Roue Libre de Thau
Compte-rendu de l'Assemblée Générale
25 Juin 2016 de 10 h 30 à 12 h 30
Jardin du Château d'Eau à Sète

Présent.e.s

- | | | |
|---------------------------|--------------------|-------------------|
| - Lina Saliou | - Marie de Pas | - Antoine Reboul |
| - Véronique Bourrat | - Gisèle Morin V.D | - Daniel Rigaud |
| - Christian David | - Monique Rio | - Laure Tougard |
| - Odile David | - Romain Devaux | - Stéphane Thiers |
| - Elisabeth Morard | - Paul Autran | - Jeanne Vicente |
| - Jeanne-Marie Beaufreton | - Bernard Averoux | - Denise Schmitt |
| - Emmanuel Raoult | - M. Paule Henri | |

Excusés

- Philippe Aubin
- Maëlic Philippot
- Fred Passicot
- Nicolas Hanuise
- M et Mme Judell-Dufour
- et d'autres personnes excusées par mail à contact@larouelibredethau.org ou via le forum <http://forum.seteentransition.org>

L'AG s'est tenue le matin de **10 h 30 à 12 h 30**, elle a été suivie d'un pique-nique sur place.

L'après-midi, l'association a animé **un atelier vélo de 14 h 30 à 16 h 30** place Aristide Briand (place du kiosque). Une petite dizaine de personnes nous ont sollicité pour réparer et régler leur vélo. Plusieurs adhésions ont été réalisées à cette occasion.

Ordre du jour de l'assemblée générale

1. Rapport moral et d'activités
2. Rapport financier
3. Choix du montant de la cotisation annuelle
4. Election du conseil d'administration

En raison de l'absence (excusée) du président, Paul et Romain animent l'assemblée générale.

1. Rapport moral et d'activités

Romain rappelle **les statuts de l'association** dont la création remonte à une année, le 20 juin 2015.

La Roue Libre de Thau s'inscrit dans le mouvement des villes en transition et s'inspire de son approche et de ses valeurs. Elle est fondée en partie par des membres du collectif « Sète en transition ».

L'association a pour objets :

- d'encourager et promouvoir l'usage de la bicyclette sur la ville de Sète et le territoire du Bassin de Thau, dans une pratique fonctionnelle, sécurisée et conviviale ;
- de contribuer à la santé publique en encourageant la pratique du vélo qui donne lieu à un exercice physique quotidien ;
- de créer une dynamique conviviale autour des pratiques du vélo, à travers des partages, des rencontres, des formations et des ateliers de réparation ;
- de travailler de manière partenariale avec les acteurs territoriaux pour atteindre une accessibilité accrue de l'usage du vélo ;
- de soutenir ou initier toute action, toute démarche ou toute expérience en vue de défendre les droits, les intérêts et les besoins des usagers du vélo ;
- de soutenir toute action éco-mobilité favorable au développement du territoire.

Au terme de cette première année d'existence, les actions réalisées sont les suivantes :

- reconnaissance d'itinéraires cyclables à Sète et réalisation d'une cartographie : carte cyclable avec ses points noirs et carte des stationnements vélos (voir <http://www.larouelibredethau.org/carte-cyclable/>)
- création d'un site Internet La Roue Libre de Thau (<http://www.larouelibredethau.org>)
- création d'une page Face Book (<https://www.facebook.com/larouelibredethau/?fref=ts>)
- travail de concertation avec Thau Agglo sur l'aménagement des Boulevards de Verdun et Camille Blanc
- travail avec la Mairie de Sète sur les stationnements vélos (arceaux)
- animation d'un atelier de réparation de vélos (visite du Vieux Biclou de Montpellier, atelier à Marseillan dans le cadre de la fête de la jeunesse)
- travail avec les conseils de quartiers pour la rédaction d'un projet de développement des pistes cyclables à Sète et environs
- animation d'une balade mensuelle
- tenue d'une réunion mensuelle

Toutes les actions et comptes rendus de réunions sont visibles sur notre site internet : www.larouelibredethau.org

Les animateurs.trices des différentes commissions apportent les précisions suivantes :

• La concertation avec Thau Agglo (Lina, Monique et Christian)

Elle s'est traduite par trois rencontres avec le chargé de mission chargé de l'aménagement des Bds Camille Blanc et de Verdun sur lesquels il est prévu la mise en place d'une voie en site propre pour les bus. A cette occasion, la réalisation d'un aménagement cyclable est également prévue. Le travail a notamment porté sur les points contraints et « délicats » qui rendent difficile le passage de

toutes les voies pour bus, pour automobiles, pour vélos et pour piétons. Le travail de concertation avec Thau Agglo doit se poursuivre.

La question du pont Sadi Carnot (qui débouche sur le Bd de Verdun) est soulevée. Un appel d'offre devrait être lancé pour sa réfection cette année (sous réserve de la décision budgétaire), l'ouvrage est sous maîtrise d'œuvre de la Région qui a désigné le Port comme maître d'œuvre délégué. Le passage des vélos n'est actuellement pas prévu, d'après une étude faite par la Mairie de Sète, ce serait le seul pont de Sète sur lequel un passage cycliste ne pourrait pas être aménagé. Il importe donc de faire pression pour que le passage des vélos soit intégré dans ce projet.

• **La concertation avec la Mairie de Sète** (Bernard, Denis, Monique)

Elle a porté essentiellement sur les stationnements vélos insuffisants et trop souvent occupés par des deux-roues motorisés. Une proposition a été faite par Thau Agglo d'arceaux en trombone qui deviendraient la référence pour l'Agglo, proposition approuvée par notre association. La création d'une consigne vélos à la gare SNCF a également été évoquée.

La concertation a aussi porté sur la réfection des quelques pistes ou aménagements cyclables existants comme la piste sur le Quai de la Marine (où les conflits avec les piétons sont fréquents).

Toutefois, les techniciens de la ville se contentent souvent de prendre « bonne note » des demandes en précisant qu'ils ne sont pas décisionnaires. Ils indiquent par ailleurs que le nombre de cyclistes urbains à Sète n'est pas suffisant pour que ces propositions d'aménagements soient prises en considération.

De fait, la ville de Sète est particulièrement en retard en matière d'aménagements cyclables, en particulier sur la signalétique des double-sens cyclables en zone 30 (décret de 2008) et des « tourne-à-droite » aux feux (décret de 2010). L'absence d'Agenda 21 à Sète et d'élus chargés des questions d'environnement serait une des causes possibles de ces carences.

- Des propositions émanent des adhérent.e.s qui suggèrent de réaliser des marquages « sauvages » des pistes souhaitées, si possible en y invitant la presse.
- D'autres plaident en faveur de la prudence vis-à-vis d'actions « musclées » craignant qu'elles discréditent l'association et soient perçues comme des « provocations » de la part de la Mairie, ce qui aurait pour effet de marginaliser La Roue Libre de Thau.
- Lina suggère de persévérer dans les demandes auprès de la Mairie et de « ne pas lâcher » alors que Christian propose d'utiliser les outils des institutionnels, comme l'enquête publique, pour les retourner contre la passivité des élus.
- Stéphane indique que les élus sont souvent plus attentifs aux observations émanant des « citoyens de base » qu'à celles venant des associations. Aussi, serait-il habile que les adhérents interpellent la Mairie en tant que simple habitant (et non comme adhérents de LRLT). Les deux démarches ne sont pas incompatibles, elles peuvent être menées en tant qu'association et en tant qu'habitant.
- Lina souligne l'importance du travail avec les conseils de quartier.

• **Travail en collaboration avec les Conseils de Quartier** (Christian, Cathy)

Christian rappelle qu'un projet travaillé avec le conseil de quartier Littoral, en présence du délégué de la Mairie, a été présenté et approuvé par l'ensemble des conseils de quartier. Il va être présenté à Sébastien Pacull, l'élus sétois responsable des déplacements et au Directeur des Services Techniques de la Mairie de Sète, M. Guerch. Un questionnaire est en projet pour recueillir le point de vue des habitants sur leurs pratiques cyclables. Il sera publié par le journal Sète.fr et accessible

dans les mobiles infos, il sera administré directement par les conseils de quartier et non par le site internet de la ville en raison de la lourdeur de la démarche.

Par ailleurs, Christian annonce que Jean Marchand, responsable mobilité durable de Thau Agglo, a indiqué que la liaison Marseillan-Mèze (chaînon manquant du tour du bassin de Thau) serait réalisée cette année. De même, un appel d'offre serait en cours de finalisation pour la liaison Balaruc-Frontignan.

Le conseil de développement de l'agglomération (qui regroupe 90 personnes représentatives des citoyens) est récent. Il a tenu trois réunions plénières et a décidé de concentrer ses avis sur trois projets structurants : l'entrée Est, le rapport sur le développement durable de Thau Agglo et l'extension de la zone commerciale de Balaruc. Une journée sans voiture serait prévue à Sète le 18 septembre prochain (et éventuellement renouvelable mensuellement dans chaque ville).

L'agglo aurait décidé de rechercher des parkings relais « périphériques » (type Mas Coulet) afin de favoriser un désengorgement automobile des zones urbaines denses.

Lina a été contactée par Jean Marchand (Thau Agglo) qui a proposé que la Roue Libre de Thau participe à la journée de la mobilité prévue le 17 septembre prochain.

- **Atelier de réparation de vélos** (Romain, Paul)

Une visite au Vieux Biclou de Montpellier, atelier associatif d'autoréparation de vélos, a été organisée. Ils disposent d'un local loué et de trois salariés.

- Il est suggéré de se rapprocher de la MJC La Passerelle pour y positionner l'atelier de réparation. Toutefois, Elisabeth fait observer que la MJC ne dispose pas de locaux vacants.
- Laure indique que la formule de l'atelier d'insertion pour le recyclage et l'autoréparation de vélos est de plus en plus répandue et qu'elle permet l'obtention de subventions pour les emplois aidés et la location (ou mise à disposition) d'un local.
- Plus globalement, les « Maisons du Vélo » proposant des services vélo (recyclage, autoréparation, vélo-école, information et conseils, location longue durée...) se développent dans de nombreuses agglomérations. Elles sont généralement soutenues par les collectivités territoriales. Il serait opportun de glisser cette idée dans l'oreille de Thau Agglo...

Relancer les adhésions

La Roue Libre de Thau compte actuellement 54 adhérents, la relance des adhésions constitue un impératif pour faire entendre la voix des cyclistes. Jusqu'à présent les adhésions ont été réalisées essentiellement lors des balades mensuelles.

- Il est suggéré de cibler les cyclistes « taffeurs » qui utilisent le vélo quotidiennement dans leurs déplacements domicile-travail. Pour cela, le point névralgique est la gare SNCF. Des bandeaux papier LRLT ont déjà été agrafés sur les vélos stationnés sur le parking de la gare. Il s'agirait de relancer le contact avec les cyclistes quotidiens en installant un stand à la gare et en diffusant des flyers. Comme les cyclistes taffeurs sont généralement pressés, Monique suggère de leur remettre un flyer le matin (départ) et de leur proposer de les retrouver le soir (retour) pour un échange plus complet.
- Une autre suggestion consiste à marquer les vélos des adhérents en fixant une petite affichette LRLT.

Les projets envisagés dans l'année qui vient :

- **Une cartographie des accidents cyclistes** est suggérée par Antoine afin d'identifier les points noirs et les causes des accidents. Pour cela, les pompiers, mais également l'hôpital peuvent être des sources d'information, sans compter la police nationale et municipale. Cette cartographie constituerait un outil de dialogue et d'échange avec les collectivités pour travailler sur les aménagements prioritaires.
- **Un apprentissage de la conduite à vélo** est suggéré par Paul sous la forme d'un atelier conduite. Il s'agit pas d'une vélo-école (destinée aux personnes ne sachant pas ou plus faire du vélo) mais d'apprendre aux cyclistes à déjouer les principaux pièges de la circulation afin d'éviter les accidents.
- **Organiser une animation lors de la journée de la transition le 24 septembre.** Stéphane estime qu'une animation (par exemple atelier de réparation) sera plus visible et dynamique qu'un simple stand.
- **Une rencontre avec VéloCité de Montpellier en octobre**, l'idée serait de se retrouver à mi-parcours par exemple à Mireval ou à Vic-la-Gardiole (ville sensibilisée aux déplacements doux).
- **Assurer une présence au Festival de Thau**, qui est demandeur d'une participation de LRLT. Stéphane propose qu'une commission définisse la forme de la présence de LRLT à Mèze.
- **Une cartographie des points noirs du stationnement vélo** est proposée par Christian.
- **Participation à la journée des associations de Frontignan le 4 septembre** prochain. Romain explique que LRLT a été sollicitée par la ville, il propose d'animer un atelier de réparation et de recueillir des outils auprès des habitants.
- **Choix du logo de LRLT**, commission à formaliser autour de Maëlic.

Lina fait circuler un tableau des différentes commissions (ou groupes de travail) où chacun est invité à s'inscrire. **Voir le tableau en fin de document**

2. Le rapport financier

Lina présente le rapport financier de l'association : les ressources de LRLT proviennent uniquement des cotisations des adhérents.

Le total des ressources de l'exercice représente 340 euros.

Les dépenses sont de 267,43 euros, il reste donc un solde créditeur de 75,57 euros.

Les dépenses sont les suivantes :

- Publication des statuts au JO : 44 euros
- Assurance : 135 euros
- Location de la salle de Max : 50 euros
- Impression, affranchissement et divers : 38,43 euros

Désormais, les impressions et la salle peuvent être obtenues auprès de la Maison des Associations de Sète.

3. Choix du montant de la cotisation annuelle

Au regard du montant modeste du fonctionnement de base de l'association (assurance, local, affranchissement...) de l'ordre de plus ou moins 150 euros par an, il est décidé de conserver un droit d'entrée faible dans l'association.

Le montant de la cotisation est maintenu à 5 euros, montant minimal qui n'empêche pas une contribution supérieure pour celles et ceux qui le peuvent.

- Paul précise qu'il convient de demander systématiquement une adhésion aux participant.e.s des balades et aux utilisateurs.trices de l'atelier de réparation.

4. Election du conseil d'administration

L'actuel conseil d'administration compte trois sortants qui se représentent : Philippe, Maëlic et Antoine.

L'assemblée générale reçoit les sept candidatures suivantes :

- Christian, Romain, Odile, Fred, Lina, Jeanne-Marie et Daniel

L'assemblée générale vote à l'unanimité pour les 10 candidats au conseil d'administration.

Lors d'une prochaine réunion du CA, le bureau sera désigné en privilégiant le principe de co-responsabilité sur les postes de président, trésorier et secrétaire.

Post AG : Election du bureau

Chaque membre du CA s'étant positionné sur une des trois fonctions du bureau, présidence, trésorerie et secrétariat, l'ensemble des membres a validé la composition du bureau suivante :

- Philippe, président, et Christian, président adjoint ;
- Daniel et Romain, secrétaires ;
- Antoine et Lina, trésorier.ère et Odile, trésorière adjointe.

Calendrier

Date	Objet
lundi 18 juillet / dimanche 24 juillet	Festival de Thau
samedi 3 septembre	Réunion mensuelle La Roue Libre de Thau
dimanche 4 septembre	Journée des Associations de Frontignan
samedi 17 septembre	Journée de la Mobilité
dimanche 18 septembre	Journée des Associations de Sète
samedi 24 septembre	Journée de la Transition Sète

Tableau des groupes de travail :

Groupe de travail	Prénom	Nom	Mail
Organisation des balades	Jeanne Marie Daniel Véronique	Beaufreton Rigaud Bourat	jmariebeaufreton@gmail.com daniel.rigaud@club.fr
Cartographie et parking vélo	Emmanuel Christian	Raoult David	emmanuel.raoult@free.fr davidoch@wanadoo.fr
Travail avec Thau Anglo sur les aménagements cyclables	Lina Marie Christian Daniel	Saliou De Pas David Rigaud	lina.saliou@wanadoo.fr
Travail avec la Mairie de Sète sur les stationnements vélos et circulation douce	Denise Bernard Odile Daniel	Schmitt Averoux David Rigaud	odile-ici-ou-la@hotmail.fr
Travail avec les conseils de quartier sur les aménagements cyclables	Cathy Christian Marie	XX David De Pas	
Organisation de la journée mobilité 17/18 septembre	Lina Daniel Elisabeth Romain Paul	Saliou Rigaud Morard Devaux Autran	paul.autran@laposte.net
Organisation journée de la transition du 24 septembre	Stéphane Lina	Thiers Saliou	thiers.stephane@free.fr
Atelier réparation vélo	Romain Maëlic Paul Emmanuel	Devaux Philippot Autran Raoult	velo63@lavache.com maelic@free.fr
Carte accidentologie	Antoine	Reboul	antoinereboul@hotmail.com
Festival de Thau 18/22 juillet	Stéphane Laure	Thiers Tougard	laure.tougard@club.fr
Action contacts à la gare	Stéphane Monique Daniel Laure Gisèle	Thiers Rio Rigaud Tougard Morin Van Ditzhuyzen	
Choix du Logo de LRLT	Maëlic	Philippot	maelic@free.fr